

➤ **PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU**

1. Votre participation aux assemblées générales annuelles, annoncées au moins un mois à l'avance, est nécessaire, notamment pour désigner vos représentants au Conseil d'Animation (CA). Ces représentants devant eux-même contribuer à la constitution du Comité d'Agrément des Prestataires (CAP).

Je suis informé que les statuts de l'association Le Grain Monnaie Locale ne prévoient ni quorum ni délégation de pouvoir.

2. Les effets favorables du Grain sur l'activité des prestataires seront d'autant plus forts que le réseau s'étendra.

Je propose d'être ambassadeur du Grain ponctuellement auprès d'autres entreprises ou associations de la pointe de Caux.

REMARQUES :

.....
.....
.....

LISTE DES FOURNISSEURS :

1.....2.....
3.....4.....
5.....6.....
7.....8.....

fait à :, le.....

Signature du responsable
et cachet de l'entreprise

Signature du représentant
du Grain Monnaie Locale



**DEMANDE D'AGRÉMENT
AU RÉSEAU DES PRESTATAIRES**

➤ **MES COORDONNÉES**

Nom de l'enseigne :

Statut juridique :

Activité :

Nombre de salariés :

Forme de réseau :

Auto-entrepreneur ou association Indépendant Franchisé Intégré

Structure créée depuis :

Nom et prénom du responsable 1 :

Fonction du responsable 1 :

Nom et prénom du responsable 2 :

Fonction du responsable 2 :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Site internet :



➤ **MON ADHÉSION**

- J'ai pris connaissance des règles de fonctionnement de l'association Le Grain Monnaie Locale
- Je signe la charte du Grain ci-dessous
- Je suis informé(e) que ma demande d'agrément sera étudiée par le Comité d'Agrément des Prestataires (CAP) dans un délai de 3 mois
- Je suis informé(e) que le montant de mon adhésion sera établi par le Comité d'Agrément des Prestataires en fonction de différents critères . Le montant de la cotisation mensuelle pouvant évoluer entre un prix d'adhésion libre ou 20 Euro

➤ **LA CHARTE DU GRAIN**

Par mon adhésion à l'association Le Grain Monnaie Locale, je m'engage :

- Pour la relocalisation de l'économie et les dynamiques locales, par une priorité donnée aux productions locales et aux commerces de proximité dans les villes et les villages
- Pour la solidarité entre commerces, entreprises, associations, et producteurs locaux
- Pour des pratiques plus saines et plus écologiques
- A ne pas soutenir les pratiques économiques socialement ou écologiquement non responsables, et en particulier :
 - ♦ l'agriculture industrielle ou hors sol
 - ♦ Les entreprises appartenant à des réseaux de la grande distribution, en raison du modèle économique destructeur d'emplois, de lien social et de ressources qu'elles développent
 - ♦ Les entreprises générant de fortes nuisances environnementales sans volonté d'y remédier malgré des possibilités d'amélioration

Signature :

➤ **MON DEFI**

Un défi doit être réalisé durant ma première année d'adhésion à l'association Le Grain Monnaie Locale.

La mise en application de mon défi sera évaluée et accompagnée lors d'une rencontre avec un représentant de l'association Le Grain Monnaie Locale, et conseillera afin d'encourager le renouvellement de l'agrément pour une durée de 2 ans.

DEFI RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE / ENVIRONNEMENT

- Je vends ou l'utilise 3 produits locaux dans mon activité
 - Je demande à être conseillé(e) pour réaliser ce défi

ou

- Je fais travailler 3 prestataires du réseau du Grain
 - Je demande à être conseillé(e) pour réaliser ce défi

ou

- Je met en place le tri sélectif des déchets dans mon entreprise
 - Je demande à être conseillé(e) pour réaliser ce défi

ou

- Je fais entrer 1 de mes fournisseurs dans le réseau du Grain
 - Je demande à être conseillé(e) pour réaliser ce défi

ou

- J'agis concrètement en favorisant les énergies renouvelables, la finance solidaire ou éthique, l'agriculture saine, ...
 - Je demande à être conseillé(e) pour réaliser ce défi